

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Comme vous le savez, dans le cadre de la communication, notre club AS MANTAISE possède un site officiel où figurent toutes les disciplines. Les calendriers des activités et compétitions, comptes- rendus et résultats des différentes sections du club, peuvent être publiés sur le site officiel.

Dans le cadre des différentes activités, manifestations, séjours, des photos ou vidéos peuvent être utilisés afin de promouvoir la section pédestre sur le site du club, par flyers, plaquettes ... etc

Aussi, nous avons obligation de vous demander l'autorisation de publier les photos et vidéos.

Je soussigné[e], Mr, Mme Né(e) le :

Demeurant :

Code postal : Ville :

Autorise sans contrepartie de quelques natures que ce soit, la section pédestre de l'AS MANTAISE représentée par : Mr Claude CHANCEREL en qualité de président,

à me photographier ou me filmer dans le cadre des activités de la section.

à utiliser et diffuser mon image sur quelque support que ce soit à des fins de promotion.

Cela dans un but non commercial ou publicitaire.

Cette autorisation est valable pour la saison 2023/2024.

Fait à : Le/...../.....

Siganture du soussigné [e]

Précédée de la mention « lu et approuvé – Bon pour accord ».

Je déclare ne pas vouloir être photographié[e] ou filmé[e] dans le cadre des activités de la section pédestre ou figurer sur tous supports, flyers, plaquettes ...etc dans le cadre de la promotion de la section pédestre de l'AS MANTAISE.

Nom/prénom :

Demeurant :

Code postal : Ville :

Fait à : Le/...../.....

Signature :